



Retour
sur une
année de
mandature

**Conseil
Économique
Social et
Environnemental
Régional
Nouvelle-Aquitaine**

Sommaire

L'édito de la Présidente	3
2021 le CESER renouvelle sa gouvernance	4
2021 le CESER en chiffres	6
2021 année de publication de rapports	8
• Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine : l'urgence de transformer demain	8
• Nouvelle-Aquitaine : quel télétravail pour quelle société ?	10
• Réaliser la nécessaire transformation agroécologique en Nouvelle-Aquitaine	12
2021 le CESER donne son avis	14
• Biodiversité 2030, bifurquer vers une société sobre !	16
• SDAGE	16
• Projets « Horizeo » et éolien en mer	17
2021 le CESER ancré dans les territoires et dans l'actualité	18
2021 le CESER a l'esprit de coopération	20
2021 année de communication	22
Le CESER dans les médias	23
À venir en 2022	24
Ils ont siégé en 2021	25

Édito



Transformer demain

En décembre 2020, à l'issue de cette année si particulière qui a vu la pandémie Covid-19 bouleverser nos vies et nos regards sur le monde, le CESER Nouvelle-Aquitaine livrait ses premières réflexions sur les enseignements de cette crise exceptionnelle, dans un rapport intitulé « Covid-19 : l'urgence de transformer demain ». Le CESER y fait le constat que la période a révélé et exacerbé les fragilités déjà présentes avant la crise, que ce soit aux niveaux sanitaires, sociaux, économiques, environnementaux, démocratiques, générant ainsi une prise de conscience de grande échelle sur l'interdépendance de tous ces facteurs et la nécessité de bifurquer sur un certain nombre de fondamentaux. Il y aura ainsi un « avant » et un « après » Covid-19, bien sûr en raison des impacts de long terme de la pandémie et de sa gestion, mais aussi du fait de l'ampleur des questionnements qui ont émergé sur le « monde d'après » : notre rapport au travail, au temps, au savoir ; la place de nos solidarités individuelles et collectives, territoriales et générationnelles, l'intérêt majeur d'activités et de professions depuis trop longtemps insuffisamment reconnues et peu valorisées ; l'ampleur de la désindustrialisation et des ravages sur l'environnement, accélérés par la façon dont les activités humaines et économiques se sont déployées ces dernières décennies sans prendre gare à leurs impacts sociaux et environnementaux ; au niveau démocratique, la profonde rupture de confiance entre les citoyens et leurs institutions... Sur tous ces aspects si structurants pour la cohésion même de la société, il semble urgent de redonner du sens, de redéfinir ensemble un horizon commun, « urgent de transformer demain ».

Au cours de cette année 2021, le CESER a ainsi tenté d'apporter sa contribution à ces réflexions de long terme, sur différents thèmes : agroécologie, télétravail, biodiversité et gestion de l'eau ont constitué quelques-uns des travaux marquants du CESER pour cette année qui s'achève. Nous avons aussi entamé plusieurs travaux qui se poursuivront au cours de l'année 2022 : sur les activités du soin et du lien social, sur la pauvreté et la précarité en Nouvelle-Aquitaine, sur le rôle des patrimoines dans l'aménagement des territoires, sur la politique énergétique, sur la jeunesse... Nous avons, enfin, transversalement et collectivement, continué à dessiner les contours de « Néo Societas », cette grande feuille de route consacrée aux enjeux sociaux et sociétaux, complémentaire à « Néo Terra », et que le CESER appelle de ses vœux comme second pilier de la politique régionale.

La transformation, c'est aussi une méthode. Face à la complexité du monde et à l'interdépendance des enjeux, nous pensons nécessaire un retour à un temps long, qui

permet de donner de la visibilité et dresser de nouvelles perspectives ; nous promouvons une place plus grande à donner à l'évaluation des politiques publiques, comme outil d'aide à la décision et de participation citoyenne. Nous nous engageons en faveur des démarches de coopération et de mise en complémentarité des projets, des territoires et des acteurs ; nous croyons, enfin, en la force de l'intelligence collective et du débat démocratique, pour dépasser les difficultés et trouver sereinement les voies acceptables du changement. Au cours de cette année 2021, cette démarche d'ouverture et de coopération s'est ainsi traduite par l'approfondissement de nos échanges avec les organisations et institutions de la société civile organisée, avec le Conseil régional, avec les pouvoirs publics et les différents échelons de collectivités territoriales, avec les autres institutions et plus largement avec les acteurs des territoires, dans toute leur diversité. Je saisis cette occasion pour remercier toutes celles et tous ceux qui nous ont accueillis au cours de l'année, qui à l'occasion d'une assemblée générale, qui lors d'un colloque ou d'une conférence, qui en nous faisant découvrir leur activité, qui en nous adressant leurs travaux et lettres d'information... Ces moments et outils de partage sont essentiels, pour nourrir nos travaux et réflexions, mais aussi et surtout pour concrétiser l'étendue des projets et richesses, individuelles et collectives, qui font la vitalité et l'avenir de la région !

Le CESER est convaincu de la bifurcation à opérer de notre modèle de production, de consommation et d'échanges, vers une société plus juste, plus égalitaire, plus respectueuse des personnes et de leur environnement. Ces transformations de grande ampleur constituent une profonde bascule culturelle qui appelle la mobilisation de la société toute entière, dans une nouvelle façon de faire et de penser l'avenir commun. C'est à cet horizon que nous essayons de contribuer, à la place qui est la nôtre, c'est-à-dire une assemblée consultative régionale, au fil de nos activités et travaux présentés dans ce rapport annuel. Nous vous en souhaitons une bonne lecture et nous réjouissons de poursuivre nos échanges avec vous en 2022, au service de notre région néo-aquitaine et de ses habitants.



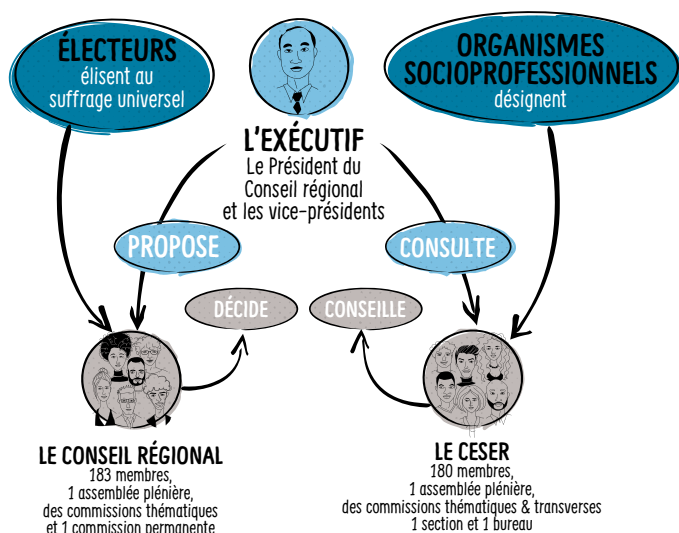
Emmanuelle FOURNEYRON
Présidente



2021, le CESER renouvelle sa gouvernance

Un espace de dialogue pour la démocratie consultative régionale

Le CESER est une institution composée de femmes et d'hommes engagés, placée aux côtés du Conseil régional pour améliorer l'action publique par des propositions qui éclairent la décision politique. Le CESER représente la diversité de la société civile organisée.



L'Assemblée est organisée en Nouvelle-Aquitaine en cinq commissions thématiques, une section et quatre commissions transverses qui conduisent les études, préparent les rapports, les contributions et les avis qui sont ensuite présentés, discutés et soumis au vote des conseillers au cours des séances plénières ou lors des réunions de Bureau.

2021 : élections de mi-mandat

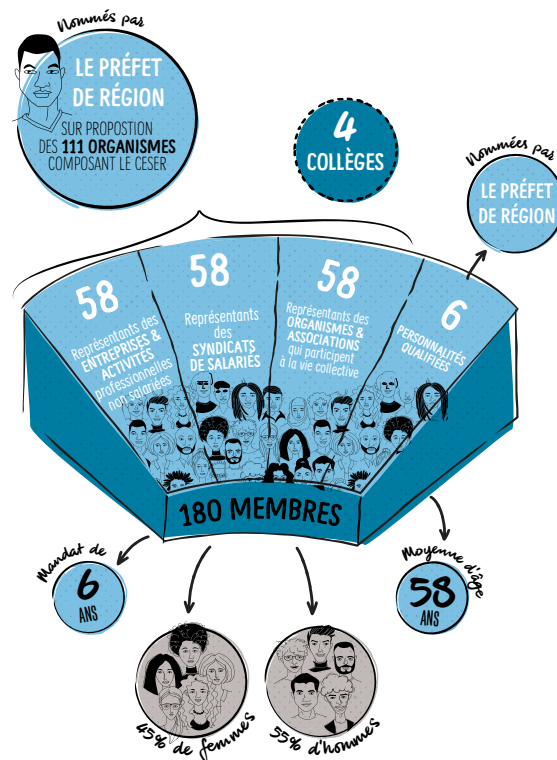
Nommés et installés pour six ans en 2018, les conseillers du CESER ont renouvelé leurs instances de gouvernance le 2 février 2021, au Palais des congrès à Bordeaux.

Emmanuelle FOURNEYRON a été élue Présidente de l'Assemblée au premier tour.

Les conseillers du Bureau, 32 membres, la Présidente, 20 Vice-Présidents, 11 Secrétaires ont été élus à la suite. Le Bureau est paritaire : 16 femmes-16 hommes et compte 10 représentants des collèges 1, 2 et 11 représentants du collège 3. Au-delà des obligations règlementaires, le CESER Nouvelle-Aquitaine a de sa propre initiative introduit dans son règlement intérieur la règle d'une stricte parité dans ses instances de gouvernance et aux différents niveaux de responsabilité.

Une organisation collégiale

Les 180 conseillers sont désignés pour six ans par le Préfet de région et répartis en quatre collèges :





Emmanuelle FOURNEYRON, une Présidente qui porte une ambition de lutte contre les précarités, les pauvretés, les inégalités et les discriminations à travers la suggestion d'une feuille de route : « Néo Societas »

Emmanuelle FOURNEYRON, 45 ans, est diplômée de HEC et d'un master en Gestion et Politiques de santé de Sciences Po Paris. Après un parcours professionnel dans de grandes entreprises (General Electric, groupe Renault), elle se spécialise dans le secteur de la santé et rejoint le mouvement mutualiste. Elle dirige pendant cinq ans l'Union régionale de la Mutualité française en Aquitaine, puis crée en 2018, par essaimage de l'Université de Bordeaux, un bureau d'études spécialisé en évaluation et aide à la décision en santé. Elle y exerce depuis à son compte une activité d'évaluatrice de programmes et dispositifs de santé, pour les acteurs publics et institutionnels de santé. Elle

est par ailleurs fortement investie dans le champ associatif, notamment au sein de la Ligue des droits de l'Homme. Ses engagements principaux portent sur la promotion des droits et de la citoyenneté, la lutte contre les inégalités et les discriminations, et les questions de santé. Elle est membre du CESER depuis 2018, en qualité de personnalité qualifiée désignée par le Préfet de région (collège 4).

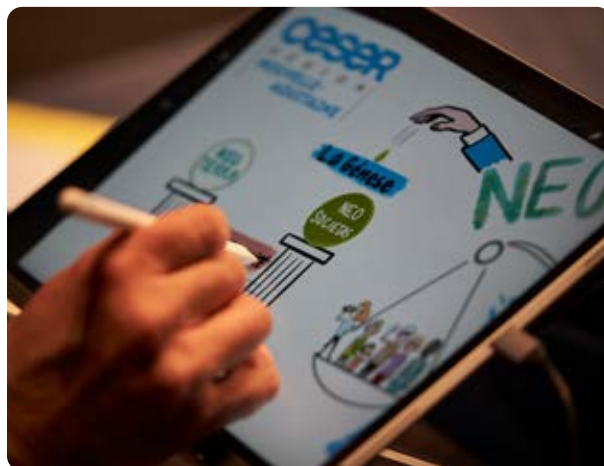
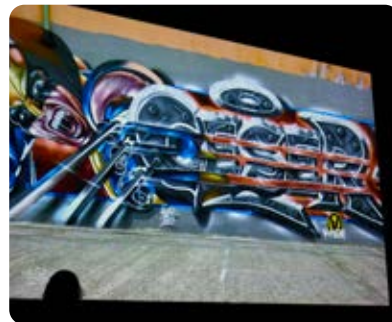
Un Bureau composé des animateurs des instances de production pour plus d'efficacité et de transversalité

Des élections partielles ont été organisées en septembre pour procéder au renouvellement de membres démissionnaires. En effet, trois conseillères du CESER ont été élues en juin 2021 conseillère régionale.

Un séminaire de mi-mandat pour fixer un cap

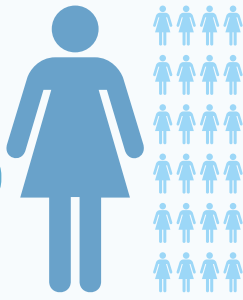
Le CESER Nouvelle-Aquitaine a tenu son séminaire de mi-mandature le 29 juin 2021 à Biarritz. Après le lancement de la journée par une vidéo de présentation du CESER, la matinée a été consacrée à des ateliers de travail sur le fonctionnement du CESER, notamment sur la façon d'améliorer les liens avec le Conseil régional ou mieux détecter et relayer les « signaux faibles ». L'après-midi a été consacrée au lancement d'une démarche « Néo Societas », dont le principe a été porté à plusieurs reprises par le CESER depuis 2018.

La feuille de route du CESER 2021-2023, déclinée en 17 chantiers prioritaires, a été adoptée par l'Assemblée en septembre.

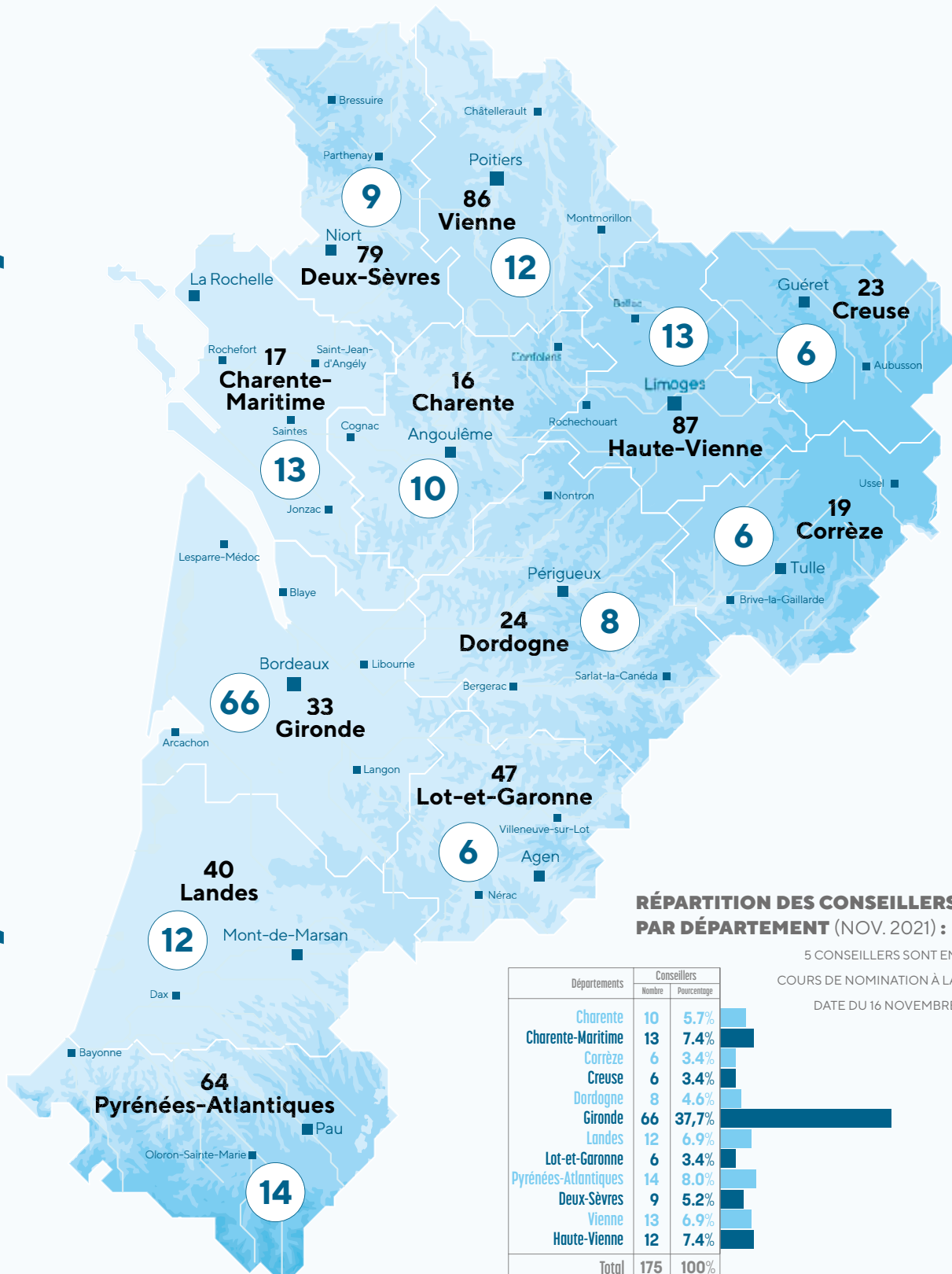


RESPECT, ENGAGEMENT, DÉMOCRATIE

LA PARITÉ
45%
DE FEMMES



ÂGE
MOYEN
58 ANS



RÉPARTITION DES CONSEILLERS
PAR DÉPARTEMENT (NOV. 2021) :

5 CONSEILLERS SONT EN
COURS DE NOMINATION À LA
DATE DU 16 NOVEMBRE


7000
ABONNÉS
À LA
LETTRE



6 LETTRES

NA!

ENVOIS **4500** PAPIER
2500 MAILS



1 SITE
INTERNET

130 REPRÉSENTATIONS
EXTÉRIEURES



UNE ASSEMBLÉE

1 BUREAU
9 COMMISSIONS
1 SECTION

4 COLLÈGES

«ENTREPRISES»
«SYNDICATS»
«VIE COLLECTIVE»
«PERSONNALITÉS QUALIFIÉES»

10

SÉANCES
PLÉNIÈRES

225

RÉUNIONS

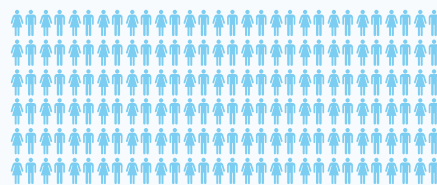
15

BUREAUX

69

GIA

180 MEMBRES



23

AVIS OU
CONTRIBUTIONS

ADOPTÉS SUR LES
POLITIQUES RÉGIONALES



4

RAPPORTS

DONT 3 PUBLIÉS À CE JOUR.

1 ABSTRACT 2 FICHES DE LECTURE 2 VIDEOS

4

INTERVIEWS
TV OU RADIO

78

ARTICLES
DE PRESSE



18

COMMUNIQUÉS
DE PRESSE

FACEBOOK



1663

ABONNÉS

1345 LIKES

2021, année de publication de rapports



Covid-19 en Nouvelle-Aquitaine : l'urgence de transformer demain



Il y a presque deux ans, le virus Covid-19 faisait son apparition et se répandait à travers le monde. En quelques mois, il s'est propagé, plongeant la planète entière dans une crise d'ampleur inédite et produisant ses impacts par effet domino.

Fort de la diversité des préoccupations dont sont témoins et porteurs ses membres, le CESER a tenu à se faire l'écho des questionnements, des points d'alerte, des inquiétudes et des attentes... relayés par la société civile organisée. Dans son rapport « Covid-19 : l'urgence de transformer demain » adopté en décembre 2020, le CESER tire les premiers enseignements de la situation. Il examine les réponses qui ont été apportées, sous forme d'éclairages thématiques qui se complètent comme autant de dimensions articulées.

Pour contribuer à la compréhension de ce qui se joue, le CESER met en lumière les enjeux de gouvernance et de démocratie, il analyse les impacts sanitaires, les inégalités sociales exacerbées et une cohésion sociale menacée, il mesure les impacts de la crise au niveau de l'économie néo-aquitaine et les effets différenciés au niveau des territoires... Le rapport du CESER se présente comme un point d'étape. Il vise à mieux comprendre, à travers l'analyse des causes et des conséquences de la crise, l'état de santé des mécanismes structurant nos sociétés :

- Santé des écosystèmes, confrontés à la perte de biodiversité, à l'épuisement des ressources et au réchauffement climatique.
- Santé de sociétés, marquées par des inégalités aggravées par la crise, par des formes de discriminations, qui affectent les plus démunis et toute une partie de la jeunesse, et qui menacent la cohésion sociale.
- Santé d'économies territorialisées, affaiblies sous l'effet d'une financiarisation accrue, de délocalisations et de logiques concurrentielles à l'échelle internationale, nationale mais aussi locale.
- Santé de systèmes démocratiques, fragilisés par une perte de confiance des citoyens envers le politique, par un affaiblissement des services publics, par un recul de droits et libertés et par la montée de certaines formes d'autoritarisme dans la conduite des affaires de l'État.

Des défis à relever

Si la contribution des socioprofessionnels se veut humble dans les propositions de réponses qu'elle prétend fournir, elle formule cependant, au-delà des seuls constats, un certain nombre de pistes de réflexion et des préconisations pour les court, moyen ou plus long termes qui seront approfondies dans les travaux à venir... Pour le CESER, au-delà de l'urgence de reconstruire un système de soins soumis à la pression de la crise et déjà structurellement mis à mal, trois défis sont à relever et de la responsabilité de tous, des pouvoirs publics jusqu'aux citoyens.

- Le premier défi renvoie à la nécessité de **résoudre la crise institutionnelle**, de rétablir la relation de confiance entre la puissance publique et les citoyens, entre les pouvoirs centraux et les territoires, entre les autorités publiques et les corps intermédiaires dans toute leur diversité.
- Le deuxième défi est **d'impulser une trajectoire de développement plus vertueuse**, impliquant plus de sobriété, une préservation des écosystèmes, la lutte contre le réchauffement climatique, la réduction des précarités et des inégalités. En cela, l'ambition « Néo Terra » portée par le Conseil régional de Nouvelle-Aquitaine offre une première base. Elle doit être enrichie et complétée dans ses dimensions sociales et économiques par une ambition nommée par le CESER « Néo Societas ».
- Le troisième défi est d'ordre culturel et relève **d'une évolution des mentalités et des comportements**. On ne peut appeler à la nécessité de « transition(s) » ou de « bifurcation » sans évoquer la dimension culturelle d'une transformation de notre société, mobilisant les arts, les sciences, les savoirs, les médias, la transmission ou l'éducation et la mise en débat... Il faut prévenir les risques d'éclatements et de fractures compte tenu d'inégalités sociales exacerbées, et d'une cohésion sociale menacée. Le CESER avance des propositions en matière de logement et/ou d'hébergement, d'engagement citoyen et bénévole, en faveur du monde associatif... et propose de replacer l'enjeu culturel à sa juste place.

Un tel processus doit faire sens à l'échelle régionale et pour la collectivité régionale, mais sa portée et sa concrétisation passent aussi par une mobilisation aux niveaux national et européen.



Deux ans après, une mise en perspective et en débat

Pour partager, mettre en débat ses analyses et donner une plus grande visibilité au rapport sur les impacts et les enseignements de la crise, le CESER organisera un événement en 2022. L'occasion d'envisager avec des experts et grands témoins les voies et moyens pour « transformer demain ».





Nouvelle-Aquitaine : quel télétravail pour quelle société ?

Avec les confinements successifs, le télétravail, travail à la maison et travail à distance se sont quasi généralisés pour les fonctions et activités qui le permettent. Si beaucoup sont partis avec un relatif enthousiasme pour expérimenter cette nouvelle organisation du travail lors du premier confinement, quels enseignements tirer ? C'est en substance la question qu'a posée le Président du Conseil régional au CESER. Comment capitaliser sur les enseignements tirés de la crise par les acteurs néo-aquitains et les « bonnes pratiques » identifiées pour orienter les futures politiques régionales ?

S'appuyant sur des sources variées (bibliographie, auditions, témoignages...) et sur un questionnaire permettant le recueil de données originales et exclusives, le CESER a livré un regard critique sur le télétravail, en analysant tant les opportunités potentielles que les risques à prévenir. Il a aussi porté un regard particulier sur les situations invisibles et sur les inégalités.



Le 100 % en télétravail n'est pas la solution !

En tout cas pas celui qui s'est imposé dans une vaste improvisation pendant le premier confinement. Problèmes de matériel, d'environnement de travail, de connexion, manque de lien et d'animation du travail collectif, isolement, problèmes d'équilibre entre vie personnelle et vie professionnelle sont les difficultés les plus fréquemment évoquées. Le rapport du CESER analyse ainsi les bénéfices potentiels du télétravail mais aussi les risques dans les grands domaines de compétence régionale avec un focus sur les inégalités liées au genre et au handicap notamment.



Le télétravail est une partie de la solution !



Il a été pour beaucoup de travailleurs le seul moyen de conserver une activité professionnelle. Au-delà de la crise sanitaire, quelles sont les conditions de pérennisation du télétravail dans un sens favorable aux personnes ? À l'échelle collective, comment construire un cadre égalitaire pour le télétravail ? Les questionnements soulevés par le CESER s'avèrent bien plus amples que le seul enjeu du télétravail de demain. Ils concernent le devenir du travail dans sa globalité, et plus largement le projet de société souhaitable en Nouvelle-Aquitaine comme ailleurs en France et à l'étranger.

Passer de l'improvisation à l'encadrement. La Région... et les autres, au cœur de l'action

Les préconisations du CESER s'adressent à la Région, en tant que :

- Chef de file de l'aménagement du territoire, avec le renforcement de l'impact des tiers-lieux (mise en place de tiers-lieux mobiles dans les trains régionaux et les bus, utilisation des tiers-lieux pour l'éducation, la formation, et d'autres usages...). La mise en place de nouveaux types de groupements d'employeurs pour le télétravail, opérant au sein de ces tiers-lieux, pourrait venir compléter ce dispositif.
- Région « accompagnatrice ». Au-delà des appuis matériels au télétravail (connexion, outils), une offre d'accompagnement visant notamment à faciliter l'ingénierie pour les TPE et PME devra être proposée et intégrer la question du télétravail dans les travaux sur l'illettrisme et l'illectronisme.
- Employeur majeur du territoire, par la mise en œuvre au sein de la Région d'une politique de télétravail.

La Région devra aussi jouer en interactions et partenariats avec de nombreux autres acteurs :

- Établissements d'enseignement : soutien aux étudiants isolés, formation aux pratiques numériques dans le cadre de « l'enseignement à distance ».
- Collectivités territoriales infrarégionales, pour un soutien à la parentalité (garde d'enfants notamment), contribuant ainsi à réduire les inégalités de genre.
- Organismes spécialisés, pour sensibiliser les structures employeuses aux difficultés que peut provoquer le télétravail pour les publics en situation de handicap.

D'autres actions cruciales relèvent d'initiatives indépendantes de celles du Conseil régional, notamment :

- Le dialogue social pour la formalisation collective du cadre du télétravail au sein des structures.
- L'intégration du télétravail au service de plans d'action plus globaux sur la qualité de vie au travail, l'égalité femmes-hommes et le temps de travail au sein des structures employeuses.
- L'attention à porter aux conditions de travail individuelles (matériels et ergonomie, préservation du lien entre l'individu et le collectif, respect de la frontière entre temps personnel et temps professionnel).

Une présentation aux partenaires

Le rapport du CESER a été présenté devant différentes organisations et structures à leur demande :

- le 8 mars, dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, auprès du réseau MariaNA (Réseau de femmes haut-fonctionnaires en Nouvelle-Aquitaine, marrainé par la Préfète de région) orienté sur « comment construire un cadre égalitaire pour le télétravail ? », par Sylvie MACHETEATU,
- le 11 mars, présentation du rapport au collège Cassagnol de Bordeaux,
- le 19 mars, devant des agents du pôle « Éducation et citoyenneté » du Conseil régional dans le cadre d'une démarche de communication interne.

Une démonstration en infographie et en vidéo



Le CESER présente les conclusions de son enquête et ses préconisations pour pérenniser le télétravail demain en image animée.





Pour un nouveau pacte social. Réaliser la nécessaire transformation agroécologique en Nouvelle-Aquitaine

La Nouvelle-Aquitaine est souvent qualifiée de première région agricole de France. L'importance en termes de création de valeur ajoutée et d'emploi, le rôle que joue l'agriculture pour ses habitants – structuration de l'espace et apport de nourriture – permettent de comprendre pourquoi c'est un secteur hautement stratégique. De plus, avec la crise Covid-19, l'agriculture s'est retrouvée au centre des préoccupations, comme un enjeu majeur pour la sécurité alimentaire.

Sur saisine du COSOMÉNA*, la section «Veille et prospective» du CESER a présenté une analyse, passant en revue l'ensemble des enjeux actuels des évolutions nécessaires des agricultures en Nouvelle-Aquitaine. L'état des lieux très détaillé et chiffré parle des agricultures, de filières, de l'occupation du territoire, du renouvellement des générations... Il évoque aussi les questionnements et le mal-être d'agriculteurs sur leur revenu et les conditions dans lesquelles ils travaillent. Il met enfin en perspective la construction historique d'un modèle visant l'autosuffisance alimentaire, modèle aujourd'hui contesté au regard de son impact sur l'environnement et des risques sanitaires qu'il génère.

Un consensus semble aujourd'hui établi, même si les moyens utilisés et le temps d'action font encore débat : l'agriculture doit s'engager dans un changement de modèle.

L'agroécologie, au carrefour de l'agronomie et de l'écologie, est un moyen de repenser l'ensemble des systèmes alimentaires pour les rendre plus durables et ancrés dans les territoires.

Changer de modèle, mettre en œuvre la transition agroécologique

L'agroécologie vise à transformer l'agriculture mais aussi à repenser l'ensemble des systèmes alimentaires afin de les rendre plus durables et ancrés dans les territoires. Elle ne se limite pas à désigner les techniques appliquées à l'agriculture mais prend également en compte la globalité de l'environnement dans lequel se situe l'agriculture, intégrant les dimensions sociales, politiques, économiques. Ainsi l'évolution de nos modes de consommation alimentaire est tout autant au cœur de la démarche agroécologique que le changement de pratiques agricoles.

Assurer la rémunération décente des agriculteurs est une autre condition indispensable pour enclencher la transformation agroécologique souhaitée. De nombreuses pistes existent et sont présentées dans le rapport. La réorientation de la PAC, la contractualisation sur le long terme avec les structures de commercialisation ou encore un régime assurantiel permettant de limiter les prises de risque peuvent également constituer des leviers d'action. Les débats restent toutefois à poursuivre au sein de la société sur la transformation agroécologique car, si l'objectif est partagé, les moyens pour l'atteindre font encore débat.



Un plan alimentaire territorial 2050 en Nouvelle-Aquitaine



La crise sanitaire a remis au grand jour l'une des inégalités les plus invisibles : l'accès égalitaire à une alimentation de qualité. Car l'alimentation n'est pas une marchandise comme les autres et le CESER appelle à la considérer comme un « bien commun ». Le droit à l'alimentation doit être le préalable à toute réflexion pour un changement de modèle agricole et alimentaire. Un « Plan Alimentaire Nouvelle-Aquitaine 2050 » est proposé, permettant de modéliser l'orientation agricole du territoire dans sa diversité, afin de répondre aux enjeux d'une alimentation et de systèmes de production agricole durables et de territoires résilients.

* Comité d'Orientation et de Suivi de l'Observatoire des Mutations Économiques en Nouvelle-Aquitaine co-présidé par la Préfète de Région et le Président de l'exécutif régional.

Un nouveau pacte social entre agriculteurs et société

Un « nouveau pacte social » est proposé qui s'appuie sur deux fondamentaux : penser l'agriculture au regard de ce qui est sa vocation première : l'alimentation, et faire des territoires le lieu privilégié de rencontres entre agriculture et alimentation. Il se décline en cinq parties et un projet concret :

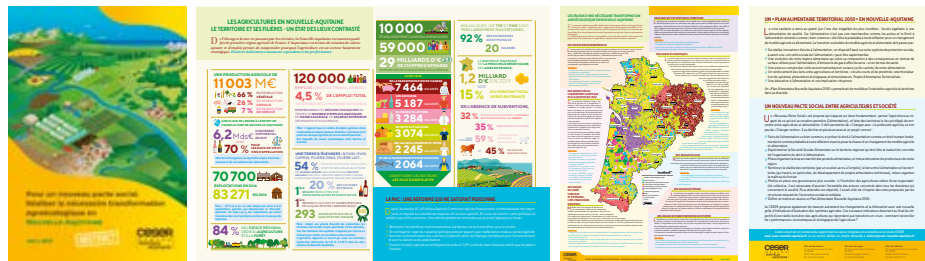
- Faire de l'alimentation un bien commun, et prôner le droit à l'alimentation comme un droit humain fondamental. L'expérimentation d'une Sécurité Sociale alimentaire sur le territoire régional serait une traduction concrète de l'organisation de ce droit.
- Mieux organiser la mise en marché des produits alimentaires, et mieux rémunérer les producteurs de notre région.
- Renforcer la vitalité des territoires (par un soutien accru à l'emploi), le lien entre l'alimentation et les territoires (au travers, en particulier, du développement de projets alimentaires territoriaux), et à mieux organiser la maîtrise du foncier, notamment selon les principes de l'économie sociale et solidaire (ESS).
- Mettre en place une gouvernance plus ouverte : si l'évolution des agricultures relève d'une responsabilité collective, il est nécessaire d'associer l'ensemble des acteurs concernés dans tous les domaines qui concernent la société. Pour atteindre ces objectifs, il serait utile de s'inspirer des voies proposées par les structures relevant de l'économie sociale et solidaire.
- Définir et mettre en œuvre le Plan alimentaire 2050 en Nouvelle-Aquitaine. Il devra s'appuyer sur un diagnostic et une stratégie, mettre en réseau les projets alimentaires territoriaux locaux et ouvrir le Comité de pilotage à l'ensemble des représentants des citoyens et consommateurs concernés.



Mieux nourrir la population en préservant et restaurant les milieux et la santé sont les fondements d'un nouveau pacte que propose le rapport du CESER Nouvelle-Aquitaine : un pacte social qui lie l'agriculture aux agriculteurs, un pacte environnemental qui la lie aux générations futures, et un pacte de santé publique qui la lie à chacun de nous.

Un abstract illustré

Le CESER présente une synthèse des enjeux et de ses préconisations en infographies et illustrations.



2021, le CESER donne son avis

18 avis ou contributions sur les politiques régionales*



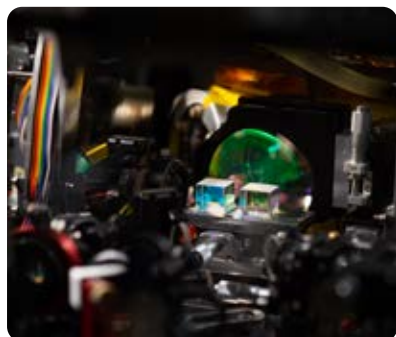
Des événements importants ont ponctué la vie régionale avec le renouvellement des instances de gouvernance du CESER (élections de mi-mandat) et l'installation d'un nouveau Conseil régional le 2 juillet 2021 entraînant un décalage dans le temps des délibérations régionales.

En 2021, le CESER s'est prononcé sur des dossiers importants et structurants pour la Nouvelle-Aquitaine et notamment le projet de Contrat de Plan État-Région, les grands projets d'infrastructures, la formation... L'Assemblée a ainsi pu apporter aux élus du Conseil régional et à son exécutif, un éclairage différent, parfois critique mais toujours constructif sur les politiques régionales présentées.

Le Contrat de Plan État-Région, catalyseur d'investissement

Les Contrats de Plan État-Régions (CPER) sont l'occasion pour l'État et les Régions de réfléchir ensemble aux grands investissements structurants pour l'aménagement du territoire à un horizon de six ans. À l'heure où l'on parle de mutations, de bifurcations nécessaires de nos modèles de développement, ces programmes d'investissement orientent et balisent le chemin.

Dans la perspective d'un futur Contrat de Plan 2021-2027, le CESER exprime, en mars, des interrogations et des regrets, tant sur la démarche d'élaboration, que sur le fond. Absence de concertation avec les territoires et la société civile, et pas de bilan, ni évaluation des anciens CPER sont les principales critiques du CESER.



En juillet, le CESER demande un Contrat de Plan État-Région 2021-2027 plus volontariste et souhaite disposer d'un document cadre organisé autour des enjeux de transition écologique et énergétique, mais également de cohésion sociale et territoriale. Il s'agit de problématiques transversales, systémiques, sur lesquelles il n'est pas possible d'avoir de réel impact si elles sont traitées de manière segmentées. L'avis du CESER évoque l'évaluation environnementale, la définition de critères d'éco-socio-conditionnalité précis pour le financement des projets et formule des propositions en matière de recherche et d'enseignement supérieur, d'environnement, de logement, d'associations, d'infrastructures ferroviaires et enfin de formation et d'emploi proposant la promotion et la valorisation des métiers du soin en Nouvelle-Aquitaine.

Financements publics des grands projets structurants, l'État aux côtés des collectivités ?

Des financements publics et le « qui paie quoi » pour les grands investissements structurants ont été au cœur des débats de l'Assemblée.

En juillet, à l'occasion de la présentation du **compte administratif** de la collectivité, le CESER s'interroge sur la suffisance des ressources de la Région pour mener à bien des politiques d'envergure permettant d'assurer les transitions dont la nécessité s'est affirmée. La Région devra en effet composer avec l'incertitude de la reprise économique, l'incidence de l'encours de la dette à long terme, ainsi que les contraintes structurelles liées à des ressources en grande partie adossées à la consommation d'énergie carbonée (TICPE, cartes grises...). Inquiétudes renouvelées à l'occasion de la présentation du **budget supplémentaire** en octobre amplifiées par l'annonce d'une baisse des dotations de l'État aux Régions...



* À la date d'édition de ce bilan d'activités, les avis de la plénière de décembre ne sont pas repris dans ces textes, en particulier celui sur les orientations budgétaires 2022.



Les exemples du **Grand Port Maritime de La Rochelle** ou celui du **Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest**, présentés en octobre, sont emblématiques. Sur ce dernier exemple, sans trancher les débats qui ont opposé et opposent encore aujourd'hui partisans et opposants de ce projet, le CESER met en garde sur les dangers et limites d'un financement du

projet, par des collectivités territoriales pour une grande partie. Le CESER demande que la réalisation de la LGV ne se fasse pas au détriment du reste des liaisons. La mobilité intrarégionale et l'amélioration des déplacements du quotidien devant rester la priorité des priorités du Conseil régional.

Les transitions sociales et environnementales en perspective



Lors de l'examen des différents projets régionaux, dans ses différents avis, le CESER a développé sa conviction pour inscrire toutes les activités dans la prise en compte de leur impact social et environnemental et les mettre dans une trajectoire de changement vertueuse.

Ainsi la poursuite de la **politique des Parcs Naturels Régionaux (PNR)** et l'attention portée dans ce cadre au devenir des pollinisateurs sauvages sont saluées par le CESER en mars.

De même, consulté en mars sur différents règlements en matière **touristique**, le CESER propose que cette période soit l'occasion de réaliser un bilan du Schéma Régional de Développement du Tourisme et des Loisirs (SRDTL) et de réfléchir au futur de cette filière. Le tourisme social et solidaire, parmi lequel le tourisme social des enfants, mériterait une attention particulière afin de permettre aux plus défavorisés de pouvoir partir en vacances.



Les langues et cultures régionales participent pleinement au patrimoine culturel de la Nouvelle-Aquitaine, et malgré les efforts entrepris depuis déjà plusieurs années par de nombreuses associations, organismes et acteurs publics, ce patrimoine reste toujours menacé ou en sursis. Alors la feuille de route 2021-2024 proposée par le Conseil régional Nouvelle-Aquitaine est accueillie avec enthousiasme par le CESER. Les objectifs et orientations de cette feuille de route s'inscrivent dans le respect des engagements internationaux associés au respect des droits fondamentaux des personnes, et plus particulièrement des droits culturels.

L'Économie Sociale et Solidaire (ESS) participe au développement d'une économie vertueuse. En mars, le CESER apprécie la mobilisation des pouvoirs publics girondins autour de l'ESS en demandant un soutien plus marqué vers le développement de la démarche de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE).



La formation, investissement d'avenir



Dans ses avis sur les dispositifs de formation (Pacte et plan de relance, plan pour la poursuite d'études en mars, développement de l'apprentissage en octobre), le CESER renouvelle sa priorité : lutter contre la précarité, la détresse psychologique et l'isolement des jeunes. Il alerte également sur la tentation du « tout numérique » en matière de pédagogie, sur l'accompagnement nécessaire à la recherche de stages et de jobs d'été, sur la question de la poursuite d'étude et de la fluidité des parcours, et propose une réflexion sur des solutions de fond type « revenu d'existence » pour les étudiants en particulier et les jeunes en général.

En octobre, le CESER salue le **plan régional d'attractivité des métiers de l'autonomie et du grand âge**. Au-delà des champs de la dépendance/autonomie et du grand âge, le CESER propose la prise en compte d'un ensemble plus large de professions et de publics, et d'élargir le champ des solutions opérationnelles. Ainsi l'amélioration de la qualité de vie au travail, notamment via un accueil de qualité pour les stagiaires et nouveaux professionnels ou encore sur la mise en place d'opportunités de parcours professionnels et d'évolutions de carrière intéressantes sont des voies à explorer.

Au-delà des avis sur lesquels il a été sollicité par le Conseil régional, le CESER a été invité à se positionner dans le débat public sur des dossiers importants dépassant le cadre régional.

Biodiversité 2030, bifurquer vers une société sobre !



L'année 2021 est ponctuée de grands événements internationaux et nationaux censés marquer un tournant dans la lutte pour une meilleure protection de la biodiversité. Dans ce contexte, le Ministère de la transition écologique élabore sa stratégie pour la biodiversité en 2030 et a invité les CESER à y contribuer.

Convaincu que la préservation de la biodiversité est essentielle et ayant traité la question dans différents rapports, le CESER Nouvelle-Aquitaine s'est rapidement mobilisé pour proposer sa contribution en avril 2021.

À l'heure où une très large partie de l'humanité est soumise aux effets systémiques d'une pandémie, il ne faut pas faire l'impasse sur les relations établies entre les enjeux de protection de la biodiversité et ceux de protection de la santé. L'initiative « One Health », une seule santé, propose de penser ensemble santé humaine, santé animale et santé des écosystèmes. L'idée est de bien vivre avec la nature et en valoriser les bienfaits pour l'être humain et la société.

Cette contribution constituera le socle du travail à venir du CESER sur la biodiversité en Nouvelle-Aquitaine.



Une présentation aux partenaires

À l'occasion des Assises régionales de la Biodiversité organisées les 24 et 25 septembre 2021, l'Agence régionale de la biodiversité, le Conseil régional et l'État ont proposé au CESER de présenter sa contribution sur la Stratégie nationale de la biodiversité. Christine JEAN, Présidente de la Commission « Environnement », est intervenue à cette occasion devant les acteurs régionaux de la biodiversité.



Avis défavorable sur les projets de schémas directeurs d'aménagement et de gestion des eaux



La directive cadre sur l'eau a fixé comme objectif le bon état de l'ensemble des masses d'eau de l'Union européenne. Cet objectif est exigeant mais nécessaire et le CESER le partage : le bon état de l'eau est vital, il conditionne la santé humaine, la préservation de la biodiversité et l'accès à l'eau pour les différents usages. Si les précédents Sdage des bassins Adour-Garonne et Loire-Bretagne ont indiscutablement abouti à des progrès, ces derniers ne sont pas suffisants. Les résultats ne sont en effet pas sur la bonne trajectoire pour atteindre le bon état de l'ensemble des masses d'eau des deux bassins en 2027. Les projets de Sdage 2022-2027 ne le visent même pas.

Dans son avis de juillet 2021, le CESER considère qu'il est à présent temps de donner l'alerte. La situation est inquiétante et va se dégrader rapidement du fait du changement climatique. Atteindre le bon état des eaux est d'autant plus urgent que les difficultés vont s'ajouter les unes aux autres. Les pouvoirs publics doivent donc tout mettre en œuvre pour atteindre cet objectif.

Le CESER ne peut ainsi apporter son soutien aux projets de Sdage Adour-Garonne et Loire-Bretagne, lesquels sont bien moins ambitieux que ne l'exige l'intérêt général. C'est la raison pour laquelle il émet un avis défavorable sur les deux projets de Sdage, alors même qu'il partage de nombreuses orientations et actions proposées dans ces schémas. En revanche, le CESER partage les grandes orientations des projets de plans de gestion des risques d'inondation et émet quelques préconisations à destination des acteurs locaux de la prévention des inondations.



Le CESER demande une régulation publique et une appropriation citoyenne et territoriale plus générales sur les choix énergétiques

En amont de l'ouverture des consultations publiques prévues à l'automne 2021 sur le projet «Horizeo» comprenant un parc photovoltaïque sur la commune de Saucats d'une part, et sur le projet éolien au large de l'île d'Oléron d'autre part, la Commission Nationale du Débat Public (CNDP) a sollicité le CESER.

Bien que ces deux projets soient sans lien direct entre eux, le CESER Nouvelle-Aquitaine a souhaité s'exprimer sur les différentes problématiques soulevées par les enjeux énergétiques et leur articulation. Une contribution a été adoptée par l'Assemblée en juillet 2021.



En attendant la concrétisation d'une nécessaire démarche d'ensemble, le CESER demande que les deux projets actuellement en consultation, ainsi que ceux de nature similaire, fassent l'objet d'un moratoire. Renouer le lien de confiance avec les citoyens et garantir une information la plus large, au-delà des seuls riverains de tel ou tel projet et des parties prenantes légitimement mobilisées autour de ces enjeux, apparaissent comme une condition préalable indispensable à l'inscription durable de la région Nouvelle-Aquitaine dans la trajectoire souhaitée de neutralité carbone et du développement des énergies renouvelables.



Lancement du débat public sur le projet de plateforme photovoltaïque «Horizeo»



Le débat public sur le projet de plateforme photovoltaïque «Horizeo» a été ouvert officiellement le 9 septembre lors d'une réunion publique de lancement au Palais des congrès de Bordeaux en présence de Chantal JOUANNO, Présidente de la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), de Fabienne BUCCIO, Préfète de Région et de Guillaume RIOU, Vice-Président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine.

Emmanuelle FOURNEYRON, Présidente du CESER Nouvelle-Aquitaine, a assisté à cette réunion pour représenter l'Assemblée et écouter la prise de parole du public.



2021, le CESER ancré dans les territoires

En 2021, avec le reflux partiel de l'épidémie, le CESER Nouvelle-Aquitaine a pu reprendre un aspect essentiel de son activité, aller à la rencontre des territoires et de ses acteurs. Cette stratégie « hors les murs » a permis de rencontrer les partenaires régionaux, les acteurs de terrain et d'observer les réalités locales pour nourrir les réflexions, mais aussi pour présenter les travaux du CESER.

L'Assemblée tient à remercier les structures et les organisations qui accueillent et invitent les conseillers, enrichissant les travaux de l'Assemblée d'expériences et de regards différents.

Ainsi le Bureau a organisé une partie de ses réunions mensuelles dans les territoires en alternance dans les différents départements de la région. Les conseillers du CESER issus des départements des lieux d'accueil ont été conviés aux rencontres à :

- Poitiers, dans la Vienne, au Théâtre Auditorium pour échanger avec les acteurs culturels,
- Mauléon, dans les Deux-Sèvres, aux Ateliers du Bocage, pour parler d'insertion et d'innovation sociale et territoriale et de l'expérimentation Zéro chômeur,
- Aubusson, dans la Creuse, à la Cité Internationale de la Tapisserie, pour parler de valorisation du patrimoine et d'aménagement des territoires ruraux,
- Fumel, dans le Lot-et-Garonne, pour échanger avec les acteurs de l'emploi et les collectivités locales du Fumelois.



Dans le même objectif, les commissions de travail ont organisé des réunions sur le terrain, les conseillers et la Présidente ont représenté le CESER dans différents débats régionaux et locaux et rencontré les acteurs (organisations socioprofessionnelles, élus locaux, conseils de développement, jeunes...) pour découvrir, comprendre, écouter... et tisser des liens, mettre en réseau !



Avec la diversité des thèmes et des profils des acteurs rencontrés, certains traits communs ressortent de ces rendez-vous : l'envie de participation, d'écoute et de considération, l'énergie et le volontarisme de l'action, l'engagement au service des territoires et du vivre ensemble.

2021, le CESER dans l'actualité

Échanges sur l'actualité régionale avec Fabienne BUCCIO, Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine



Invitée en séance plénière en septembre, Fabienne BUCCIO, Préfète de la région Nouvelle-Aquitaine, a présenté la feuille de route de l'État en Nouvelle-Aquitaine et apporté des éclairages suite aux avis du CESER. Une bonne partie des interventions du CESER a porté sur les évacuations de squats et les conditions d'accueil de personnes migrantes en Nouvelle-Aquitaine, sujet sur lequel le CESER a travaillé à plusieurs reprises depuis 2010. La Préfète a rappelé la complexité et la sensibilité du sujet. Les conseillers ont appelé au devoir d'Humanité envers des populations en souffrance, mais aussi à la nécessaire recherche de solutions pérennes, par le dialogue entre toutes les parties prenantes (services de l'État, associations, collectivités...).

Échanges avec Alain ROUSSET, Président du Conseil régional Nouvelle-Aquitaine

Suite à l'installation du nouveau Conseil régional, Alain ROUSSET, Président, a présenté l'ambition du nouvel exécutif : « Faire de la région Nouvelle-Aquitaine, la première région éco-responsable du pays ». Point d'orgue de l'ambition régionale, le lancement de Néo Terra Acte 2, avec un axe spécifique sur la dimension sociale et l'application du concept « One Health », la santé globale (des plantes, des animaux, des humains et leur interdépendance). Pour construire cette nouvelle feuille de route, le Président du Conseil régional souhaite s'appuyer sur l'Assemblée socioprofessionnelle et proposera de constituer un groupe de travail inter-assemblées. Message reçu par le CESER qui répondra à cette invitation à préparer le monde d'après.



Féminicides : un mot et un décompte pour une nécessaire prise de conscience collective



En écho à de nouveaux féminicides qui ont eu lieu en mai et juillet 2021 à Mérignac et à Bordeaux, la Présidente du CESER, Emmanuelle FOURNEYRON, a tenu à rappeler les faits en séance plénière et livrer quelques éléments d'analyse à partir de ces événements dramatiques. Elles s'appelaient Chahinez et Sandra; toutes deux étaient néo-aquitaines, elles sont respectivement les 39^{ème} et 57^{ème} féminicides de l'année, selon le décompte réalisé par l'association « Stop féminicides ». Un mot et un décompte qui ont pour but de sensibiliser l'opinion à ce phénomène social.

Beaucoup reste à faire sur le long chemin vers l'égalité Femmes/Hommes. À son niveau, le CESER impose la place des femmes dans

les lieux et instances de pouvoir et de décision, et travaille à adopter le prisme de l'égalité dans toutes les politiques publiques. Des référents Égalité-Discriminations se sont formés, et s'organisent pour faire avancer ce sujet au sein des travaux de l'Assemblée. Enfin, le CESER s'emploie à revaloriser – dans tous les sens du terme – ces métiers qui sont sous-payés, sous-considérés, dans lesquels les femmes sont souvent assignées.

Un projet « Néo Societas » à construire

Réuni en séminaire de travail en juin, le CESER a ouvert l'échange sur une démarche « Néo Societas », approche transversale de lutte contre les inégalités, les précarités et les discriminations. Le CESER l'appelle de ses vœux comme second pilier de l'action régionale, complémentaire et articulé avec la même ambition transversale à la feuille de route de transition environnementale « Néo Terra ».

2021, le CESER à l'esprit de coopération

En 2021, le CESER Nouvelle-Aquitaine s'est résolument inscrit dans la volonté de poursuivre et d'approfondir les différents échelons de coopérations avec les CESER français de l'Atlantique et avec les CESER – CES des régions atlantiques européennes au sein du Réseau Transnational Atlantique (RTA). À l'heure où les Régions de la Commission de l'Arc Atlantique promeuvent la création d'une macro-région atlantique, quels regards, quels enjeux, quels rôles pour les sociétés civiles organisées et au-delà, pour les citoyens, dans le projet européen et ses différentes traductions politiques et opérationnelles ?

L'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine - Euskadi - Navarre. Le CESER contribue au plan stratégique

Le Groupement Européen de Coopération Territoriale (GECT) ou l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine – Euskadi – Navarre (NAEN) élabore son nouveau plan stratégique pour la période 2021-2027 avec, pour principaux objectifs, la durabilité, la numérisation, la cohésion sociale et l'emploi. Le CESER Nouvelle-Aquitaine, régulièrement associé à la démarche prospective de l'Eurorégion, a apporté sa contribution.

Ce nouveau plan constitue une opportunité de repenser le fondement de cet espace de coopération. Pour le CESER, deux objectifs doivent être érigés en priorités d'actions et irriguer tout le plan stratégique de l'Eurorégion : la promotion et le renforcement de l'effectivité des droits sociaux et culturels des personnes d'une part, la transformation écologique des activités économiques d'autre part.

Avenir de la coopération transfrontalière : le CESER répond à la consultation

Dans le cadre d'une consultation publique sur « l'avenir à long terme de la coopération transfrontalière dans l'Union européenne » lancée par le Comité européen des Régions (CdR), le CESER a proposé une contribution spécifique en mars 2021. Ses observations et arguments sont issus du rapport « la mobilité transfrontalière en lien avec la formation et l'emploi dans l'Eurorégion Nouvelle-Aquitaine - Euskadi - Navarre » publié en décembre 2020. Cette contribution présente l'analyse des obstacles de la coopération transfrontalière en lien avec la formation et l'emploi, les conséquences de la crise Covid-19 et enfin les mesures que le CESER souhaiterait voir mises en œuvre dans notre région frontalière.

« Vers une révision du RTE-T pour l'espace atlantique ». Une contribution du RTA



Les membres du Réseau Transnational Atlantique (RTA), réunissant les représentants de la société civile issus des différentes organisations socioprofessionnelles – CES espagnols, CESER français et Forum Oceano au Portugal – recherchent le développement de coopérations et d'actions communes à mener au sein de l'espace atlantique. La politique européenne des transports est l'une des politiques essentielles pour garantir la cohésion territoriale et socio-économique ainsi que le développement économique et la création d'emplois durables et de qualité.

Dès le mois d'octobre 2018, le RTA a engagé un travail de fond portant sur les enjeux du Réseau transeuropéen de transport (RTE-T) sur la façade atlantique et sur l'espace de la Manche, marquant ainsi son intérêt pour un sujet européen lié à la coordination des politiques des États membres de l'Union Européenne (UE) en matière de transport et à l'aménagement cohérent et équilibré du territoire de l'UE.

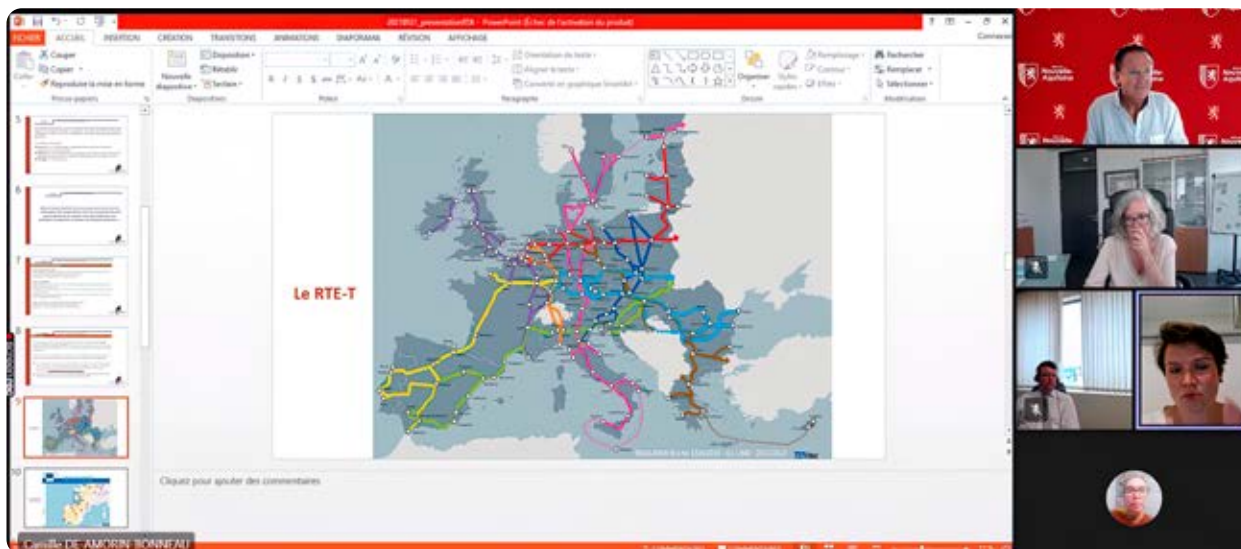
Les membres du RTA ont élaboré une contribution afin de participer à l'ensemble des propositions législatives sur le RTE-T prévues en 2021.

Une présentation aux partenaires :

- Dans le cadre d'une rencontre avec Carlo SECCHI, Coordinateur du « Corridor Atlantique », Isabel GARCIA MUNOZ, Eurodéputée, a souhaité relayer les préconisations du Réseau Transnational Atlantique (RTA) sur les corridors européens de transport. L'échange s'est déroulé dans le cadre d'une audition publique de la Commission des transports et du tourisme du Parlement européen le 25 février.
- Le 16 juin 2021, Camille de AMORIN BONNEAU, membre de la Commission « Coopérations - Europe » et animatrice du groupe de travail du RTA sur le corridor européen de transport a présenté aux responsables du Conseil régional la contribution du Réseau Transnational Atlantique (RTA) dans le cadre de la consultation de la Commission européenne sur le Réseau transeuropéen de transport (RTE-T).
- À l'initiative du Consejo Económico y Social de Castilla y León, le Comité exécutif du RTA a organisé le 1^{er} juillet une visio-conférence de présentation aux membres des différentes assemblées partenaires de ce réseau de coopération. Camille de AMORIN BONNEAU a fait à cette occasion une présentation.

Comité d'Orientations du Réseau Transnational Atlantique

Les 27 et 28 septembre, Emmanuelle FOURNEYRON, Présidente du CESER de la Nouvelle-Aquitaine et Camille de AMORIN BONNEAU, membre de la Commission « Coopérations - Europe » et animatrice du groupe de travail du RTA sur le corridor européen de transport ont participé aux activités du Comité d'Orientations du Réseau Transnational Atlantique à Mérida (Espagne).



Ce déplacement a été l'occasion d'échanges protocolaires avec les maires de Cáceres et Badajoz, et d'un travail en commun sur le processus de révision du Réseau transeuropéen de transport (RTE-T) et sur la macro-région atlantique. Le Comité d'Orientations a été renouvelé : Maria Mercedes VAQUERA, du CES Estrémadure exercera la fonction de Présidente du CO et Angel GALLEGRO MORALES (CES Andalousie), Patrick CARE (CESER Bretagne) et Jacques BODREAU (CESER Pays de la Loire), celle de Vice-Présidents.

2021, année de communication

Le CESER adresse ses avis, rapports et recommandations prioritairement au Conseil régional ainsi qu'aux grands décideurs régionaux. Le CESER Nouvelle-Aquitaine souhaite également favoriser le débat d'idées et inviter tous les acteurs et le grand public à prendre part à la réflexion. Dans cet objectif, il a défini une stratégie de communication visant un public élargi.



Un site Internet ceser-nouvelle-aquitaine.fr

présente les actualités de l'Assemblée et met à disposition de chacun l'ensemble des avis, rapports adoptés par l'Assemblée ainsi que les communiqués de presse, lettres et autres publications.



Une page facebook facebook.com/cesernouvelleaquitaine

présente les événements, publications, articles... en continu !
1345 personnes aiment ça. 1663 abonnés



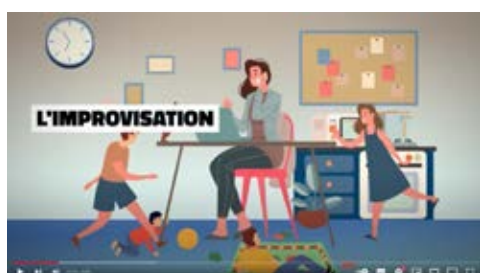
Côté papier, le CESER édite une **lettre bimestrielle N-A!** pour informer de l'actualité du CESER, et présenter les dossiers de façon synthétique. Six numéros en 2021, 4500 abonnés papier, 2500 abonnés numériques.



Les rapports du CESER, accompagnés d'une synthèse et d'une fiche de lecture, sont édités et mis à disposition sur simple demande. Des rapports diffusés à environ 2500 exemplaires (papiers et numériques) et à la demande...

De nouveaux outils de communication ont été réalisés en 2021, visant à toucher un public élargi et privilégiant le numérique. Ainsi deux vidéos sont accessibles sur le site du CESER :

l'une présentant « le télétravail »¹



l'autre présentant le CESER en image animée et en slam !²



Une vidéo volontairement décalée dans son propos et sur le regard porté sur l'institution. Une vidéo pour laquelle nous remercions :

CESER87, street artiste espagnol de l'île de Grande Canarie qui a mis à notre disposition quelques-unes de ses créations³ et la MJC des fleurs à Pau⁴ et plus particulièrement au rappeur palois X-AP qui a créé la musique et slamé nos textes. Leur créativité et leur talent nous enrichissent d'une autre façon de voir le CESER.

¹ <https://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/actualite/le-teletravail-en-nouvelle-aquitaine-pour-aller-lessentiel>

² <https://ceser-nouvelle-aquitaine.fr/actualite/le-ceser-nouvelle-aquitaine-en-image-animee-et-en-slam>

³ www.instagram.com/ceser87/?hl=

⁴ www.mjcdesfleurs.com

Le CESER dans les médias

Les habitants de Nouvelle-Aquitaine sont informés de l'actualité du CESER via la presse régionale qui se fait l'écho des publications du CESER. 78 articles de presse, 4 interviews TV ou radio de la Présidente du CESER ou des porteurs d'un rapport du CESER.



À venir en 2022

LES PATRIMOINES, LEVIERS DE DÉVELOPPEMENT RÉSILIENTS DES TERRITOIRES

Pour démontrer comment les patrimoines matériels et immatériels (culturels, architecturaux, naturels, et paysagers...) peuvent constituer une ressource forte en termes d'animation locale et jouer un rôle moteur dans le développement des territoires concernés et de la région.

L'ÉDUCATION, LA FORMATION ET L'EMPLOI DANS LES MÉTIERS DU SANITAIRE ET DU SOCIAL

Pour appréhender dans une approche globale et moins segmentée les parcours professionnels et la question de l'orientation dans des secteurs du soin et du lien social. Ceux-ci ont été fortement médiatisés durant la crise sanitaire des derniers mois mais les enjeux de fond préexistants (en termes d'emploi, de formation et d'évolution de carrières, de reconnaissance sociale ou encore de conditions de travail...) demeurent prégnants et cruciaux, et insuffisamment pris en compte au regard de l'utilité sociale de ces filières professionnelles.

LA PAUVRETÉ ET LES PRÉCARITÉS

Pour mettre en évidence et alerter sur les situations de pauvreté en Nouvelle-Aquitaine, identifier les démarches, initiatives et projets impliquant directement les personnes en situation de pauvreté et faire évoluer dans ce sens les politiques publiques d'accompagnement et d'aide aux personnes en difficulté en Nouvelle-Aquitaine, afin de mieux prévenir les risques de pauvreté.

LA JEUNESSE

Pour donner la parole aux jeunes pour qu'ils expriment leurs aspirations dans toute leur diversité et leur liberté.

LA NEUTRALITÉ CARBONE ET LES MOBILITÉS

Pour identifier des pistes contribuant à réduire drastiquement les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie des transports de voyageurs en Nouvelle-Aquitaine tout en assurant à chaque citoyen un « droit à la mobilité ». Pour réinterroger collectivement les mobilités au regard des objectifs internationaux, nationaux et régionaux en matière climatique.

L'INVESTISSEMENT DIRECT DANS LES ENTREPRISES

Afin d'analyser la stratégie et mesurer l'intérêt de prises de participation directes au capital d'entreprises privées telles qu'expérimentées récemment par la collectivité régionale Nouvelle-Aquitaine, en plus des modalités d'investissements plus classiques à disposition d'une Région (participation indirecte via des fonds d'investissement...).

LES COOPÉRATIONS

À travers différentes contributions consacrées au « Corridor Atlantique » du Réseau transeuropéen de transport (RTE-T) dans le cadre du Réseau Transnational Atlantique (RTA) regroupant les CESER français de la façade atlantique, des CES espagnols et des partenaires portugais.

Ils ont siégé en 2021

Christelle ABATUT • Jean-François AGOSTINI • Lucile AIGRON • Brigitte ALANORE
Geneviève ALBERT-ROULHAC • *Annick ALLARD* • Michel-Daniel AMBLARD • Joël ANDRÉÜ
Stéphanie ANFRAY • Jean-François AUCOUTURIER • Nathalie AUDIGUET • Amandine BAESEL
Jean-Christophe BARAUD • Philippe BARBEDIENNE • Alain BARREAU • Philippe BÉNÉTEAU
Wiame BENYACHOU • Olivier BERTRAND • Marc BESNAULT SORIA • Gilles BÉZIAT • Tiphaine BICHOT
Claude BILLEROT • Caroline BIREAU • Vincent BODIN • Bernadette BONNAC HUDE
Fabienne BORDENAVE • Louis BORDONNEAU • Amandine BOUDIGUES • *Muriel BOULMIER*
Gisèle BOURCIER • Laura BOURIGAULT • Jocelyne BRANDEAU • Geneviève BRANGÉ
Daniel BRAUD • Jean-Philippe BRÉGÈRE • Christophe BRISSAUD • Patrice BRUNAUD
Rima CAMBRAY • Anne-Marie CASTÉRA • Jean-Jacques CASTERET • Jean-Baptiste CAZALÉ
Olivier CHABOT • Christian CHASSERIAUD • Lionel CHAUTRU • Dominique CHEVILLON
Jean-Luc COHEN • Robert COLIN • Marie-Neige COMBABESSOUSE • Sophie CONSEIL
Agnès COUSSOT • Anne COUVEZ • Alain DALY • Claudine DANIAU • Alyssa DAOUD
Camille de AMORIN BONNEAU • Christel de OLIVEIRA • Patrick DEBAÈRE • Bernard DÈCHE
Jean DEGOS • Philippe DÉJEAN • *Didier DELANIS* • Marcel DEMARTY • Bertrand DEMIER
Jean-Luc DENOPCES • Bernard DESGRÉ • Philippe DESPUJOLS • *Karine DESROSES*
Bernard DUFAU • Jean-Jacques DUSSOUL • Jean-Jacques ÉPRON • Catherine ESTIENNE
Guy ESTRADE • Jean-Marc EWALD • René FERCHAUD • Roland FEREDJ • Gérard FILOCHE
Wafaa FORT • Jean-Bernard FOURMY • Emmanuelle FOURNEYRON • Valérie FRÉMONT
Benoît GARAT • Anne GAUDIN • Nathalie GAUTHIER • Anne-Lise GAZEAU • Line GILLON
Philippe GIRARD • Gérard GOMEZ • Chantal GONTHIER • Bernard GOUPY • Antony GOURCEROL
Francis GRIMAUD • *Jean-Pierre GROS* • Jean-Louis HAURIE • Marc HAVARD • Michelle HEIMROTH
Dominique IRIART • Christine JEAN • Yves JEAN • Carole JEAN FEIDT • Jean-René JECKO
Ludovic JOMIER • Géraldine JOUSSEAUME • Nilda JURADO • Taoufik KARBIA • Nathalie LAPORTE
Jean-Pierre LAROCHE • *Marie-Jo LAROZE* • Serge LARZABAL • Stéphane LATOUR
Stéphane LATXAGUE • Claire LAVAL • Brigitte LAVIGNE • Béatrice LAVILLE • Françoise LECLERC
Véronique LELIBON • Martine LÉVÈQUE • Marie-Pierre LIBOUTET • Jean-Pierre LIMOUSIN
Maryse LOGNON-DEMOLLIÈRE • Jacques LOUGE • Isabelle LOULMET • Sylvie MACHETEAU
Rafaël MAESTRO • Clarisse MAILLARD • *Laurent MARCHAT* • Jean-Bernard MARON • *Magali MARTIN*
Anthony MASCLE • Christine MAUGET • Mireille MAZURIER • François-Xavier MENO
Liza MERCHAOUI • Jean-Louis MERPILLAT • Monique MICHEL • Véronique MOMENTE
Stéphane MONCHAMBERT • Stéphane MONTUZET • *Philippe MORANDEAU* • Pascale MOREL
Philippe MORETTI • Charlotte MORIZE • Corinne MOTHES • *Monique NICOLAS* • Dominique NIORTHE
Patrick OLLIVIER • Marylise ORTIZ • Élie PEDRON • Sophie PEYREGNE • Trang PHAM
Pierre PHILIPPE • Benoît PIERRE • Hervé PINEAUD • Laëtitia PLUMAT • Nicolas POCHELU
Alix PORTET-LASSERRE • Yves PRÉVOST • Séverine PRIVAT-HOCHET • Christophe RABUSSI
Annie-Claude RAYNAUD • Laurent REBIÈRE • Nathalie RENOUX • Philippe RETOURS
Monique REUZÉ • Serge REY • Pascale ROME • Jany ROUGER • Paul-Hervé ROUSSEAU
Pierre ROUSSEL • Bernard ROUX • Éric ROUX • Julien RUIZ • Cécile SAEZ-PAYENCET
Philippe SAÏD • Joël SAINTIER • Ahmed SERRAJ • Luc SERVANT • Rita SILVA VARISCO
André-Marc SOLUREAU • Ariane TAPINOS • Catherine TARJUS • Flavien THOMAS
Claudia THURET-ROUDIER • David VALADE • Michel VALENTIN-GARRIGUE • Christine VASSEUR
François VEAUX • Norbert VIDAL • *Gérard VILAIN* • Isabelle VISENTIN

Les conseillers dont le nom apparaît en italique ont démissionné en 2021.

20



SITE DE BORDEAUX

14 rue François de Sourdis
CS 81383
33077 Bordeaux Cedex
Tel. 05 57 57 80 80

SITE DE LIMOGES

27 boulevard de la Corderie
CS 3116
87031 Limoges Cedex 1
Tel. 05 55 45 19 80

SITE DE POITIERS

15 rue de l'Ancienne Comédie
CS 70575
86021 Poitiers Cedex
Tel. 05 49 55 77 77

 [Ceser Nouvelle-Aquitaine](#)

 ceser-nouvelle-aquitaine.fr